

---

**LA PEFECTURE APOSTOLIQUE****Du Golfe Saint-Laurent****Confiée aux RR. PP. Eudistes**

---

*(De la Semaine religieuse de Montréal)*

**L**A préfecture apostolique du Golfe Saint-Laurent, érigée le 20 mai 1882, par un décret de la Sacrée Congrégation de la Propagande, avait été confiée à l'administration de Mgr l'évêque de Chicoutimi.

Un décret de la même Congrégation, en date du 13 juillet 1903, vient de soustraire cette préfecture à la juridiction de l'évêque de Chicoutimi, pour en donner l'administration à la congrégation des RR. PP. Eudistes.

Ce changement a été demandé par Mgr Labrecque lui-même. L'évêque se trouvait dans l'impossibilité de garder plus longtemps le fardeau d'une administration, qui devenait d'année en année plus lourde et plus importante.

« Jusqu'ici, écrit il dans le mandement promulguant la décision prise par la Propagande, nous avions pu répondre aux intentions du Souverain-Pontife, sans trop nuire aux besoins de notre diocèse. Mais, depuis que les nécessités du ministère se font de plus en plus grandes, soit par l'accroissement de la population dans les anciennes paroisses, soit par la création de nouvelles